

La quittance de loyer : [suite]

Autor(en): **Bonhomme, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 26

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Remplacera-t-on par le sistre
Les tambours en peau de ministre
Qu'un autre avait répudiés ?
Supprimera-t-on l'épaulette,
Qui traîne après elle, ô conquête !
Des tas de cœurs incendiés ?

Dira-t-on aux barbes frisées :
« Nous vous avions autorisées ;
« Vous disparaîtrez dès ce soir,
« Vous vous en irez comme un rêve
« Sous ce diminutif du glaive
« Que nous appelons le rasoir ! »

Ferron ne me rassure guère...
Quoi ! ce ministre de la guerre
Oserait toucher aux tambours,
Aux tambours qui font des merveilles,
Pareils à des essaims d'abeilles
Lâchés à travers les faubourgs !

Mais, ô ministre que vous êtes !
Oubliez-vous que ces baguettes
Qui battent le taratara,
Ont, aux jours de la délivrance,
Fait vibrer l'âme de la France
Dans les petits doigts de Barra ?

Le vieux proverbe n'est point bête :
Tout ce qui vient de la trompette
Retourne aux tambours belliqueux ;
Sans compter qu'ils ont la peau dure
Et qu'un ministère qui dure,
Ne dure jamais autant qu'eux !

On pourro mau élévâ,

Quand cauquon vo fâ on serviço, âo que vo baillè oquiè, lo mein qu'on pouèssè fèrè, c'est dè bin remachâ et d'être honèto avoué lè bràvès dzeins que volliont bin s'einquittâ dè vo. Mâ faut que cein que vo lào ditès sâi de dè bon tieu, et ne faut pas fèrè sa Sophie, coumeint on dit, po lào fèrè einclairè qu'on lè z'amè atant què lo bon Dieu, kâ cein n'est rein què dè la frinma po tâtsi dè lào déguenautsi oquiè, et cliâo que lo font sâvont qu'on preind mé dè motsès avoué dâo mâ qu'avoué dâo venégro, et ne lào fâ rein dè fèrè lè z'hypocrito et dè derè tot lo contréro dè cein que peinsont, se cein pào lào rapportâ oquiè. L'ont 'na concheince ein gomma.

Se ne faut pas étrè dinsè faux, ne faut portant pas non plie étrè molonéto et remachâ ein remâo-feint cliâo que vo baillont, coumeint se cein vo z'étâi dû. Na, kâ cein n'est pas bin non plie, et cliâo qu'ont lo bounheu dè poâi fèrè la charitâ, quand bin cognâissent lo tabâ, âmont onco mi bailli à cliâo que remachont trâo qu'âi potus et âi bordons que ne sont jamé conteints, coumeint cé que vé vo contâ l'histoire.

On gaillâ, tot estraupîâ, étâi achetâ à 'na crâijâ dè duè tserrâirès po demandâ l'ermonna âi dzeins que passâvont, et teindâi on espèce d'écoualettâ en bou po que tsacon mettè oquiè dedein ; mâ ne s'einroutsivè pas à derè grand-maci.

On monsu, bin revou, que lo vâi, ein a pedi et lâi tsampè onna pice d'on franc, que l'autro raccro-què avoué se n'écoualettâ, mâ sein fèrè asseimblant et sein pî remachâ.

— Mè seimbiè, se lâi fâ lo bravo monsu, qu'étâi

ein colère dè vairè on tôt molonéto et que lâi volliâvè fèrè on aleçon, mè seimbiè, me n'ami, què quand on vo baillè on franc, lo mein que vo pouèssi fèrè l'est dè remachâ et dè trairè voutra carletta !

— Trairè ma carletta !... dâo diablo ! Po on bougro dè franc que vo mè bailli, crâidè-vo que vu allâ m'einhonmâ po dépeinsâ po trâi francs dè remido po mè gari ! Pas se fou !

LA QUITTANCE DE LOYER.

II

Ce voisinage ne profitait donc en réalité qu'à tante Amélie qui, depuis lors, se croyait devenue principale locataire. Et Dieu sait avec quelle régularité elle jouissait de ses prérogatives !

A chaque trimestre, elle y pensait dès le premier du mois. Les journées qui la séparaient de la date du terme lui servaient à rédiger sa quittance ; puis, dès que le huit arrivait, elle allait, à la première heure, frapper ses trois coups à la porte de sa locataire et recevait d'elle la somme de vingt-cinq francs, contre laquelle elle lui remettait un reçu libellé avec une incroyable précision :

« Reçu de Mademoiselle Rose Berthier la somme de vingt-cinq francs pour le montant du loyer du terme de janvier de la chambre, etc... »

Quand elle arrivait à ce « montant du loyer du terme de janvier de la chambre », elle s'embrouillait tellement qu'il lui fallait, pour continuer, attendre la rentrée de son neveu. C'était Edmond qui la tirait d'embarras et, à mesure que tante Amélie écrivait sous sa dictée, le brave jeune homme murmurait :

— Est-il possible d'aller réclamer vingt-cinq francs à cette pauvre jeune fille, qui doit avoir déjà tant de mal à arriver ? Une personne si intéressante !... et jolie !...

Car Mlle Rose était gentille à croquer. Avec son petit nez un peu retroussé, ses beaux yeux noirs, sur lesquels s'ébouriffaient des cheveux blonds vaporeux, son joli teint blanc et rose, son manteau long qui lui dessinait bien la taille et son grand chapeau entouré d'un voile azur dont on voyait à peine la naissance et qui finissait on ne savait où, elle était séduisante au possible.

On a beau être rangé, quand à vingt-deux ans on a l'occasion de rencontrer plusieurs fois par jour dans l'escalier de la maison qu'on habite une aussi jolie locataire, on ne peut se défendre d'une certaine sympathie. Chez Edmond, ce sentiment, très réel, était en train de faire son chemin avec une étonnante rapidité. Et le plus inquiétant de l'histoire, c'est qu'il semblait être admirablement partagé. Ce que les lèvres n'osaient pas dire, les yeux le laissaient comprendre avec une éloquence !... Ah ! si tante Amélie avait surpris ces regards !

Les premiers temps, en se disant bonjour, les deux jeunes gens ne se départaient pas de la gravité digne qui convenait à chacun d'eux ; mais, petit à petit, on avait envoyé promener la « gravité digne », et maintenant elle faisait place à un petit sourire qui donnait beaucoup à penser...

Cependant cette intrigue naissante se nouait fort discrètement, et il ne s'était encore rien passé qui pût fournir matière à la critique, même la plus malveillante, lorsqu'un jour une circonstance fortuite vint resserrer les rapports des deux jeunes gens.

A quelque temps de là, c'est-à-dire au commencement du mois d'avril, Mlle Amélie dut garder le lit pendant quelques jours. A l'approche du terme, il fallut songer au loyer, et comme Mlle Duvivier se trouvait hors d'état d'aller elle-même remettre la quittance à sa locataire,

elle chargea son neveu de la porter à la concierge, avec ordre de la faire parvenir à la jeune modiste.

Bien que désolé de servir d'instrument à la rigueur de sa tante, dans une circonstance qui mettait aux prises son amour avec de vulgaires intérêts de propriétaire, Edmond dut obéir. Il prit la quittance de loyer, et déjà il descendait pour aller la porter à la concierge, quand soudain il se ravisa.

Il pensa qu'au lieu de faire intervenir la portière en cette occurrence, il pouvait bien se passer de son entremise. Il remonta donc, gravit encore un étage et s'avança à pas légers vers la chambrette de Mlle Rose. Il se sentait, à la vérité, fort ému. Sa démarche lui semblait si hardie, qu'avant de se décider à frapper à la porte de la modiste, il crut prudent de prêter un instant l'oreille. Mlle Rose était certainement chez elle. Elle devait même s'apprêter à descendre, car on distinguait un craquement de petits souliers qui allaient et venaient sans cesse dans la pièce, un bruit d'objets qu'on heurtait, et, au milieu de tout cela, Edmond entendit une voix fraîche qui chantait avec l'insouciance de la jeunesse :

Légères hirondelles,
Oiseaux bénis de Dieu,
Ouvrez, ouvrez vos ailes,
Envolez vous !... Adieu !...

Il écouta, ravi.

Cette romance printanière, qu'il avait pourtant bien des fois entendue, ne lui avait jamais semblé aussi gaie, aussi troublante que ce matin-là, chantée par cette jolie voix de vingt ans. Et il pensa :

— N'est-ce pas dommage d'effaroucher cette belle gaieté ? Dire que, volontairement, je vais faire taire cette voix si pure, assombrir cet esprit joyeux en le ramenant aux brutales réalités de la vie ! Ah ! si cela ne dépendait que de moi, je sais bien ce que je ferais !... Mais il y a ma tante...

Evidemment, en pareille matière, il n'aurait pas été facile de faire entendre raison à tante Amélie. Non seulement elle ne sous-louait pas sa chambre pour son plaisir, mais elle comptait, chaque trimestre, sur le produit de cette location pour parfaire l'appoint de son propre loyer. Dans ces conditions, son neveu n'avait plus à hésiter. Il frappa.

— Entrez ! répondit gaiement Mlle Rose.

Edmond tourna la clef laissée en dehors et avança doucement la tête. Mais à peine eut-il paru, que la jeune fille poussa un petit cri de surprise :

— Oh ! dit-elle, c'est vous, monsieur ?

Et, cherchant à se soustraire aux regards de son visiteur, en se blottissant derrière la porte, elle ajouta :

— Je vous demande pardon !... Voudriez-vous attendre une seconde ?

— Parfaitement, répondit Edmond, qui referma la porte à regret ; je vous prie de m'excuser...

Mlle Rose croyait voir entrer une de ses voisines — habituée à venir lui emprunter un objet de toilette : une brosse, — une tire-bouton, — avait encore quelques précautions à prendre avant de paraître devant un jeune homme. Elle se hâta donc de passer un corsage et rouvrit bientôt sa porte, en disant toute rougissante au neveu de sa propriétaire :

— Si vous voulez entrer, maintenant, monsieur ?

Edmond ne tarda pas à se rendre à cette invitation.

— Vous voudrez bien, n'est-ce pas, continua Mlle Rose, excuser mon désordre ?

— Comment donc, mademoiselle ? mais certainement...

Les excuses de la jeune fille étaient bien superflues : car il eût été difficile d'imaginer quelque chose de plus guilleret que cette petite chambre de modiste. En dépit

du lit défait, sur lequel était jetée pourtant une enveloppe en andrinople, en dépit du désordre qui règne, le matin, dans tout appartement, cet intérieur respirait la fraîcheur, la jeunesse et la gaieté. Il y avait des fleurs partout. Les chapeaux inachevés, suspendus aux patères, ressemblaient à d'énormes bouquets posés là comme à plaisir. La commode était encombrée de coquelicots et de bleuets. C'était charmant.

(A suivre.)

Taches d'huile sur le parquet. — Voici un moyen de les enlever. Après avoir bien lavé la tache avec de l'eau bouillante, on n'aura qu'à étendre dessus une bonne quantité de cire jaune fondue, en ayant soin de renouveler de temps en temps la cire jusqu'à ce que l'huile soit complètement bue. L'effet est infailible.

Réponses et questions.

Le mot de la charade de samedi est : *Sourire*. Ont deviné MM. D. Marti et L. Martinet, Lausanne ; G. Duparc, Genève ; Berney, aux Bioux ; Jacot, Bex ; Crottaz, Romanel ; Demont, St-Prex ; Guéraz et Savoie, Neuchâtel ; Bastian, au Grenet ; Grandjean, Sentier ; Bersier, Payerne ; Tripot, Aubonne ; M^{me} Orange, Genève ; Cottier, Gimel ; Thuillard, Crissier ; Delessert, Vufflens ; Loup, à...

La prime est échue à M. Duparc, à Genève.

Un de nos anciens abonnés pose la question suivante : *Quelle ville porte dans son nom celui de l'origine de toutes les autres villes de la terre ?*

Prime : Un porte-monnaie

Entendu dans un magasin d'articles pour deuil :

— Je voudrais une robe de cachemire, monsieur.

— Voici, madame, des étoffes de première qualité ; mais nous en avons de meilleures.

— Montrez !

Le vendeur, commençant à s'attendrir.

— Vous paraissez souffrant, monsieur ?

— Oh ! ce n'est rien, répondait-il en essuyant une larme.

— Un malheur ?

— Vraiment. J'ai perdu mon père la semaine dernière.

— Pauvre jeune homme. Cela m'a l'air solide.

— Excellent, madame.

— Moi, j'ai perdu mon cher mari. Combien de mètres m'en faut-il ?

— Huit, madame ; c'est en grande largeur.

— Était-il âgé ?

— Qui ?

— Votre père !

— Quarante-huit ans.

— Il était bien jeune ! Il m'en faut seize mètres pour ma fille et moi. Mon mari était encore plus jeune que votre père. Vous en garantissez la qualité.

— C'est inusable, madame ; votre demoiselle aussi en sera contente.

L. MONNET.